

Pour un CNRS acteur majeur de la recherche scientifique

Vos élus et élues CGT au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) se donnent pour mission d'être les garants de la transparence du fonctionnement et des décisions de ces conseils et ils promeuvent un système de recherche publique où la place des personnels et de la communauté scientifique est reconnue. Elles et ils combattent les politiques qui pèsent sur la recherche : précarité, concurrence, chasse aux appels d'offre, mutualisations sans objectif scientifique, poids de la bibliométrie, remise en cause de l'indépendance de la recherche.

Une situation de plus en plus critique pour l'indépendance de la recherche publique

Les tentatives de remise en cause du rôle central du CNRS comme organisme de recherche national continuent. Les attaques contre les missions des organismes de recherche sont de plus en plus fortes, le projet de fusion entre l'INRA et l'IRSTEA en est une illustration.

Depuis dix ans, une même politique a été suivie par les gouvernements et pousse à vassaliser les scientifiques au pouvoir politique et aux entreprises. Pour ce faire cela est passé par une réduction du rôle des organismes et un développement du financement sur appel d'offre. Le Pacte pour la recherche avec l'ANR et l'AERES/HCERES, les lois LRU, les Initiatives d'excellence du Grand emprunt sont les outils de cette politique. Ils ont profondément déstabilisé la recherche publique. Seule la résistance des personnels a évité le démantèlement du CNRS et sa transformation en « agence de moyens ».

La compétition entre établissements, au nom d'une « excellence » jamais définie, s'accompagne de la stratégie de « spécialisation intelligente » des régions. Elle constitue maintenant un postulat de la politique gouvernementale. La loi a imposé partout de grands regroupements, sous forme de communautés d'universités et établissements (COMUE) qui se transforment en Idex et en Isites. Le gouvernement conditionne la labellisation en Idex à une gouvernance sans partage par la présidence de ces super-structures. Les décisions en matière d'emploi, de budget et d'orientations scientifiques de l'ensemble des établissements seraient soumises au veto de leur président, ce qui va à l'encontre de la démocratie universitaire. Si de telles injonctions devenaient réalité le CNRS perdrait son rôle national et ses prérogatives de politique scientifique.

Ses personnels risqueraient alors d'être soumis à des mutualisations et mobilités forcées au gré des recompositions sur les sites.

La politique d'austérité installe dans la durée le blocage des salaires et des carrières, et accroît la précarité détournant les jeunes des carrières scientifiques. Le gouvernement va encore plus loin avec le plan de casse de la fonction publique « CAP 2022 ». Les CDI de mission en gestation dans les réformes à venir sont en réalité des CDD liés à la durée d'une mission ou d'un projet de recherche, ils remettent en cause la pérennité des missions liées à la recherche publique. Le statut de fonctionnaire est indispensable à la pérennité des programmes, à la diffusion de la science et à la formation.

Les Conseils scientifiques force de résistance et de propositions

Le SNTRS-CGT refuse de cantonner les instances scientifiques de la communauté à un rôle secondaire, faisant fi de leurs prérogatives statutaires. Il exige l'application des textes réglementaires qui leur confèrent un rôle d'expertise, de conseil, de prospective auprès de la Direction du CNRS et des instituts. Pour le SNTRS-CGT, ces instances doivent être des lieux de débat des orientations scientifiques, d'investigation sur les grandes questions qui touchent la communauté (emploi, métiers, financements, orientations de la recherche au sein des instituts et à l'international). Elles doivent être des instances déterminées à porter une recherche publique exigeante et indépendante, menée par des personnels attachés à la qualité de leur métier.

L'engagement des élues et élus SNTRS-CGT :

La discussion sur la politique scientifique doit se mener aux CS et CSI, en liaison avec les sections du Comité national et les laboratoires. C'est

pourquoi les élus et élues de la CGT pèseront de toutes leurs forces afin que ces conseils ne soient pas supplantés par des comités de nommés. Le lien entre CSI et CS doit devenir permanent et incontournable et contribuer à l'unité préservée du CNRS. La politique de « niche » de la direction du CNRS dans un contexte de baisse des budgets récurrents, conduit à la fermeture ou la réorientation d'unités. Les avis des sections et des conseils scientifiques sur l'ensemble de créations et de fermetures d'unités doivent être pris en compte par les directions.

Ils agiront pour :

- Développer l'emploi scientifique, technique et administratif
- Maintenir et développer l'ensemble des champs scientifiques
- Favoriser l'émergence de nouvelles thématiques et de programmes interdisciplinaires
- Combattre la dilution des organismes de recherche dans les « sites », en particulier au niveau des idex/isite, où la voix des personnels est supplantée par des technocrates aux ordres du gouvernement.

Pourquoi je suis candidat au CSI de l'INS2I :

- * pour participer aux travaux du CSI, sans approche partisane mais en scientifique qui reste conscient de la nécessité d'une défense de la recherche publique et de l'expertise scientifique publique sur des domaines clefs que sont les sciences informatiques et de leurs interactions
- * pour promouvoir une réflexion sur les sciences informatiques et leurs interactions qui intègre réflexivité et expertise dans toutes les disciplines concernées. L'INS2I a une position importante dans la recherche scientifique, de part l'impact majeur du numérique sur tous les aspects de la recherche et de la société. En plus de mon domaine d'expertise, je compte apporter mon expérience de dialogue et de travail inter-disciplinaires.
- * pour une défense de toutes les catégories de personnels, grâce à la nature inter-catégorielle de la CGT, et globalement de la position du CNRS et de ses Instituts dans la recherche française
- * pour participer aux réflexions et aux groupes de travail sur des sujets essentiels aux missions du CNRS, portant par exemple sur la numérisation des données, la question des publications électroniques, le statut des productions logicielles.

Votez pour les candidats de la CGT

- Pour la défense de la recherche publique et de ses personnels au CNRS et dans tous les organismes de recherche et dans les universités
- Pour que les métiers de la recherche gardent leur attractivité, il est indispensable de recruter jeune au plus près de l'obtention des diplômes. La précarité doit être résorbée par un plan de titularisation et des recrutements sur postes de fonctionnaires à la hauteur des besoins des laboratoires et des services
- Pour des carrières attractives et la reconnaissance des qualifications
- Pour des financements récurrents qui permettent aux scientifiques d'exercer pleinement leur métier
- Pour arrêter les dérives managériales génératrices de souffrance et permettre aux personnels de retrouver la sérénité de travailler
- Pour des choix scientifiques, pour une prospective scientifique non soumise au politique ou au marché
- Pour une expertise prenant en compte de la politique scientifique des laboratoires et des collègues
- Pour que le CNRS garde ses prérogatives *nationales*. Pour le maintien de toutes les disciplines en son sein, et pour une attention particulière en direction des thématiques rares ou menacées
- Pour le développement des Grands instruments de recherche
- Pour l'information scientifique et technique indépendante de la prédation commerciale, menée par des personnels qualifiés et stables
- Pour une collaboration équilibrée entre le CNRS et l'ensemble des autres établissements qui ne doit pas être assujettie aux pressions locales d'entreprises et des Régions
- Pour une politique internationale du CNRS qui favorise les coopérations avec les organismes de recherche et les universités du monde entier, incluant un objectif de développement nord-sud équilibré et pacifique